

1) Qu'est-ce qu'une banque ?

- a) Une entreprise comme les autres
- b) Un simple intermédiaire financier
- c) Une institution financière qui crée de la monnaie
- d) Une institution financière qui gère des dépôts, octroie des crédits et n'intervient pas sur les marchés financiers
- e) Une institution financière qui gère des dépôts, octroie des crédits et qui intervient sur les marchés financiers

2) Au bilan d'une grande banque européenne comme BNP Paribas, il y a environ ...

- a) 34% de crédit et 48% de titres à l'actif, 5% de fonds propres au passif
- b) 70% de crédit et 18% de titres à l'actif, 17% de fonds propres au passif
- c) 34% de crédit et 48% de titres au passif, 5% de fonds propres à l'actif
- d) 70% de crédit et 18% de titres au passif, 17% de fonds propres à l'actif
- e) Plus de 2000 milliards d'actifs

3) Qu'est-ce qui a changé en moyenne au bilan des grandes banques européennes au cours des quatre dernières décennies ?

- a) La taille du bilan a diminué
- b) La taille du bilan a augmenté
- c) La part des crédits aux entreprises a augmenté
- d) La part des crédits immobiliers a augmenté
- e) La part des titres a diminué au passif
- f) La part des titres a augmenté à l'actif

4) Les fonds propres sont pour les banques :

- a) Une réserve immobilisée
- b) Une ressource issue des actions émises et des bénéfices non distribués
- c) Un coussin qui permet d'absorber les pertes
- d) Une ressource plus coûteuse que la dette de marché

5) On dit des banques qu'elles font de la transformation d'échéances

- a) Car leur passif est court et leur actif est long
- b) Car leur passif est long et leur actif est court
- c) Ça a longtemps été une caractéristique exclusive des banques et c'est encore le cas
- d) C'est aussi le cas de certains intermédiaires financiers non bancaires (shadow banking)

6) Dans l'article fondateur d'économie bancaire de H. Leland et D. Pyle (1977), la banque est :

- a) Une réponse naturelle aux problèmes d'asymétrie d'information
- b) Un producteur d'information
- c) Une réponse aux problèmes de sélection adverse dans les relations de financement
- d) Un assureur de liquidité
- e) Un contrôleur délégué

- 7) Dans l'article fondateur d'économie bancaire de D. W. Diamond et P. Dybvig (1983), la banque est :
- a) Une réponse à l'incompatibilité entre le besoin de liquidité des prêteurs et le besoin de financement à long terme des emprunteurs
 - b) Un intermédiaire financier qui a la particularité de créer de la monnaie
 - c) Un contrôleur délégué
 - d) Un intermédiaire financier dont la prise de risque excessive fait paniquer les déposants
 - e) Exposée à un risque de ruée bancaire sans supposer son actif risqué
- 8) Dans l'article fondateur d'économie bancaire de D. W. Diamond (1984), la banque est :
- a) Une réponse à un problème de sélection adverse
 - b) Une réponse aux problèmes d'aléa moral dans les relations de financement
 - c) Une solution de contrat de prêt optimal en asymétrie d'information
 - d) Une solution d'économie de coûts de contrôle, toujours supérieure au marché
- 9) En 2022, à quel(s) économiste(s) la Banque de Suède a-t-elle décerné son prix en l'honneur d'Alfred Nobel (une seule réponse juste) ?
- a) Douglas Diamond
 - b) Philip Dybvig
 - c) Ben Bernanke
 - d) Ben Bernanke, Philip Dybvig, Douglas Diamond
- 10) Pourquoi une banque est-elle intrinsèquement fragile ?
- a) Parce qu'elle est trop réglementée
 - b) Parce qu'elle prend trop de risque
 - c) Parce que la transformation d'échéances qu'elle pratique l'expose à un risque de panique
 - d) Parce qu'elle est structurellement illiquide
- 11) D'après les données du *Financial Stability Board*
- a) Le total des actifs des institutions financières du monde entier dépasse 400 000 milliards de dollars et a baissé depuis 2008
 - b) Le total des actifs des institutions financières du monde entier dépasse 400 000 milliards de dollars et a augmenté depuis 2008
 - c) Les actifs des banques représentent environ 40% du total des actifs financiers mondiaux
 - d) Les actifs des banques centrales ont le plus fortement cru en moyenne depuis 2013
 - e) Les actifs des intermédiaires financiers non bancaires ont beaucoup décliné depuis 2008
- 12) La mutation financière des années 1980-1990 s'est caractérisée par :
- a) une libéralisation financière
 - b) une diminution du rôle des banques
 - c) Une concentration accrue du secteur bancaire
 - d) une segmentation des marchés financiers

- 13) L'innovation financière est :
- a) D'après les travaux de W. Silber et E. Kane, empêchée par la réglementation
 - b) D'après les travaux de W. Silber et E. Kane, stimulée par la réglementation
 - c) Plutôt le fait des agents publics dans les pays de droit civil et le fait des agents privés dans les pays de common law
 - d) Plutôt le fait des agents publics dans les pays de common law et le fait des agents privés dans les pays de droit civil
- 14) La mutation financière a
- a) Facilité la gestion des risques individuels et réduit le risque systémique
 - b) Facilité la gestion des risques individuels et accru le risque systémique
 - c) Réduit les coûts de transaction mais accru les coûts d'expertise en raison d'une complexité accrue du système financier
 - d) Réduit les coûts de transaction et réduit les coûts d'expertise en raison d'une culture financière suffisamment grande
- 15) L'essor des marchés de capitaux à partir de la fin des années 1970 a
- a) fortement concurrencé l'activité des banques et réduit leur éventail d'activités
 - b) amené les banques à élargir leur éventail d'activités
 - c) réduit la part des banques dans le financement des entreprises et des ménages
 - d) financiarisé l'activité des banques et bancarisé l'activité d'intermédiaires financiers non bancaires
- 16) Le levier d'endettement d'une banque
- a) Désigne l'augmentation de la part des dettes à son passif
 - b) Désigne l'augmentation de la part des dettes à son actif
 - c) Permet d'accroître la taille du bilan à fonds propres constants
 - d) Augmente sa capacité à absorber des pertes
- 17) D'après le rapport Liikanen en 2012, le secteur bancaire français en taille de bilan
- a) représentait l'équivalent du PIB de la France
 - b) représentait deux fois le PIB de la France
 - c) représentait environ 4 fois le PIB de la France et s'est fortement contracté ensuite
 - d) représentait environ 4 fois le PIB de la France et ne s'est pas contracté ensuite
- 18) D'après les travaux d'A. Admati et M. Hellwig, la part des fonds propres au bilan des banques américaines à la fin du XIX^{ème} siècle était :
- a) équivalente à ce qu'elle est aujourd'hui
 - b) plus élevée qu'aujourd'hui
 - c) moins élevée qu'aujourd'hui
 - d) de l'ordre de 20% à 25%

- 19) Comment se propagent les difficultés d'une banque à d'autres ?
- a) Par les ruées des déposants, qui sont un facteur de contagion toujours aussi important car les dépôts ne sont pas garantis
 - b) Par les liens interbancaires qui se sont intensifiés avec l'essor de l'intermédiation financière
 - c) Par les variations de prix d'actifs qui se sont accrues avec l'essor de l'intermédiation de marché

- 20) Depuis que les pays signataires de l'Accord de Paris en 2015 se sont engagés à rendre les flux financiers « compatibles avec une trajectoire menant à la baisse des émissions des gaz à effet de serre et un développement soutenable »

- a) Les flux financiers sont sur une trajectoire d'alignement grâce à des engagements contraignants de la part des banques et des autres acteurs financiers
- b) Les flux financiers ne sont pas sur une trajectoire d'alignement et les engagements pris par les banques et les autres acteurs financiers sont seulement volontaires
- c) Banques centrales et superviseurs appréhendent les risques que le changement climatique fait peser sur la finance
- d) Banques centrales et superviseurs appréhendent les risques que la finance fait peser sur le changement climatique

- 21) Le changement climatique se caractérise par

- a) Son incertitude radicale qui se rapporte à la réalité du changement climatique, aux coûts de ses manifestations et aux bénéfices des actions d'atténuation
- b) Son incertitude radicale qui ne se rapporte pas à la réalité du changement climatique mais aux coûts de ses manifestations et aux bénéfices des actions d'atténuation
- c) Son incertitude radicale qui rend obsolètes les modèles traditionnels fondés sur des risques probabilisables
- d) Sa dimension systémique qui le rend tout à fait comparable à un risque financier systémique
- e) Sa dimension systémique qui ne le rend toutefois pas tout à fait comparable à un risque financier systémique en raison des seuils d'irréversibilité qu'il franchit

- 22) D'après Ross Levine (2002), la structure du système financier

- a) est orientée banque dans les pays d'Europe Continentale et orientée marché dans les pays anglo-saxons
- b) est orientée marché dans les pays d'Europe Continentale et orientée banque dans les pays anglo-saxons
- c) importe moins que le développement financier dans son ensemble
- d) explique les différences de croissance économique entre pays

- 23) Ce qui différencie les systèmes financiers d'un pays à l'autre

- a) tient à leur orientation banque / marché, très discriminante empiriquement
- b) ne tient pas à leur orientation banque / marché, très peu discriminante empiriquement
- c) tient surtout au mode d'intermédiation bancaire / non bancaire qui y prévaut
- d) Pas de différence, tous ont convergé vers l'orientation marché

- 24) L'approche « *Law and Finance* » met avant :
- a) La tradition juridique comme déterminant du développement financier
 - b) La flexibilité du droit civil qui facilite le développement financier
 - c) La plus grande protection des investisseurs dans le droit civil comme bénéfique aux contrats financiers
 - d) La plus grande protection des investisseurs dans le droit coutumier (common law) comme bénéfique aux contrats financiers
 - e) Une explication du développement financier qui sert souvent de variable instrumentale dans les approches empiriques
- 25) Jusqu'à la crise financière de 2007-2008, la plupart des études empiriques consacrées au lien entre finance et croissance concluait à :
- a) une corrélation positive et forte entre finance et croissance
 - b) une corrélation négative entre finance et croissance
 - c) un lien de causalité : la finance « cause » la croissance
 - d) un lien de causalité : la croissance « cause » la finance
 - e) Il n'y avait pas de consensus
- 26) D'après l'article d'Arcand, Berkes et Panizza (2011), la relation entre finance et croissance est
- a) linéaire
 - b) une courbe en cloche
 - c) croissante jusqu'à un certain seuil du ratio crédit / PIB puis décroissante
 - d) continument croissante avec le ratio crédit / PIB
 - e) toujours décroissante
- 27) À propos de l'instabilité financière comme phénomène historique,
- a) l'histoire financière est jalonnée de crises et les XXème et XXIème siècles n'ont pas connu de recrudescence de l'instabilité financière
 - b) l'histoire financière est jalonnée de crises mais les XXème et XXIème siècles ont connu une recrudescence de l'instabilité financière
 - c) *Une brève histoire de l'euphorie financière* est un ouvrage de John Kenneth Galbraith (1992) qui analyse les facteurs à l'origine des crises financières
 - d) *Une brève histoire de l'euphorie financière* est un ouvrage de Charles Kindleberger (1986) qui recense les crises financières de l'Europe de l'Ouest entre 1720-1987
- 28) D'après Charles Kindleberger, les crises financières
- a) surviennent plutôt dans les phases hautes du cycle économique
 - b) surviennent dans n'importe quelle phase du cycle économique
 - c) ont à voir avec des découvertes et des inventions
 - d) se ressemblent toujours
 - e) présentent des traits communs sans jamais se ressembler vraiment

- 29) D'après Irving Fisher (1933), les crises financières
- a) sont cycliques et se résorbent d'elles-mêmes
 - b) se résorbent une fois que les agents prennent conscience de leur surendettement
 - c) provoquent de profondes dépressions si les États et les banques centrales n'interviennent pas
 - d) provoquent une déflation passagère
 - e) provoquent une déflation auto-entretenu
- 30) D'après Hyman Minsky, les crises financières prennent racine
- a) dans un environnement macroéconomique instable
 - b) dans un environnement macroéconomique stable
 - c) dans la prise de risque des agents d'autant plus grande que l'environnement macroéconomique est stable
 - d) dans la prise de risque des agents d'autant plus grande que l'environnement macroéconomique est instable
 - e) dans le fonctionnement même du système financier
- 31) D'après Hyman Minsky, l'instabilité financière est
- a) due à des chocs externes
 - b) « endogène »
 - c) impossible à stabiliser
 - d) cyclique
 - e) permanente
 - f) stabilisable au moyen d'une régulation forte
- 32) D'après Claudio Borio, le cycle financier est
- a) une alternance de phases d'expansion et de repli des activités financières
 - b) de même ampleur et de même fréquence que le cycle des affaires
 - c) un indicateur à suivre pour prévenir les crises financières
 - d) alimenté par le régime macro-économique, macro-monnaire et macro-financier dans lequel il se déploie
 - e) mesuré à partir des indices boursiers
- 33) Une bulle spéculative désigne
- a) un engouement spéculatif pour un actif nécessairement financier
 - b) la hausse du prix de marché d'un actif financier
 - c) la hausse de la valeur fondamentale d'un actif financier
 - d) un écart cumulatif entre le prix de marché et la valeur fondamentale d'un actif
 - e) un phénomène toujours contestable car la valeur fondamentale est difficile à définir
- 34) Dans la théorie des bulles rationnelles
- a) les agents sont rationnels mais leur information est incomplète ou asymétrique
 - b) les agents rationnels perdent leur rationalité en période d'emballerment financier
 - c) les agents sont rationnels et leur information est parfaite
 - d) les prix d'actifs admettent une infinité de solutions qui sont autant de bulles possibles
 - e) un défaut congénital des actifs dans les modèles de seconde génération qui tentaient de répondre aux défauts des modèles de première génération

les bulles sont

ENTS d'un montar
EDROS
de validité : 31/03/2024
nergie N° 2296636981
(s) :

35) Dans la théorie des bulles mimétiques

- a) les agents sont rationnels et leur information est incomplète ou asymétrique
- b) les agents sont irrationnels et se comportent comme des moutons
- c) les agents ne sont pas rationnels
- d) les agents imitent irrationnellement ceux qu'ils pensent mieux informés qu'eux
- e) les agents imitent rationnellement ceux qu'ils pensent mieux informés qu'eux

36) Dans la théorie des bulles comportementales

- a) tous les agents sont rationnels
- b) tous les agents sont irrationnels
- c) une partie des agents sont rationnels, l'autre pas
- d) les possibilités d'arbitrage sont rendues difficiles par la présence de *noise traders*

37) Dans l'analyse de Hyman Minsky, la structure du financement

- a) est un facteur déterminant de l'instabilité financière
- b) est neutre
- c) est d'autant moins risquée que le cycle est ascendant
- d) est d'autant plus risquée que les agents se sentent en confiance

38) Pour Claudio Borio (BRI), les problèmes de perception du risque sont un facteur d'instabilité financière :

- a) à l'instant t , les agents savent faire la différence entre un actif risqué et un actif qui ne l'est pas
- b) les agents sous-estiment le risque en phase descendante du cycle
- c) les agents surestiment le risque en phase ascendante du cycle
- d) les agents perçoivent mal l'évolution du risque dans le temps

39) Le canal de la prise de risque

- a) est un canal de transmission de la politique monétaire
- b) est un canal de transmission de la politique budgétaire
- c) est un ensemble de travaux empiriques qui montrent que le niveau bas des taux directeurs d'avant 2008 a favorisé la prise de risque des banques
- d) est un ensemble de travaux empiriques qui montrent que les variations de prix d'actifs amplifient l'amélioration/dégradation des bilans bancaires

40) Avant la crise de 2007-2008, les banques centrales

- a) avaient confiance dans leur capacité de « nettoyer les dégâts après coup »
- b) appliquaient un principe de séparation entre stabilité monétaire et stabilité financière
- c) appliquaient une stratégie de « *leaning against the wind* »
- d) n'intervenaient jamais comme prêteur en dernier ressort

41) Qui est l'auteur de « *Stabilizing an unstable economy* » (« Stabiliser une économie instable ») paru en 1986 ?

- a) H. Minsky
- b) C. Kindleberger
- c) C. Borio
- d) A. Schwartz

- 42) Le « paradoxe de la crédibilité » énoncé par Claudio Borio signifie que
- a) plus les banques centrales sont crédibles, moins elles ont besoin d'agir pour la stabilité financière
 - b) plus les banques centrales sont crédibles, plus elles ont besoin de communiquer leur politique monétaire
 - c) plus les banques centrales sont crédibles dans leur capacité à lutter contre l'inflation, plus leur politique monétaire peut élever l'instabilité financière
 - d) la stabilité monétaire ne garantit pas la stabilité financière
 - e) la stabilité monétaire est une condition nécessaire et suffisante de la stabilité financière
- 43) Le canal des variations de prix d'actifs désigne
- a) un effet de correction des variations de bilan par les prix d'actifs
 - b) un effet d'amplification des variations de bilan par les prix d'actifs
 - c) une boucle entre augmentation des bilans et augmentation des prix d'actifs, qui augmente les déséquilibres financiers
 - d) une boucle entre diminution des bilans et diminution des prix d'actifs, qui résorbe les déséquilibres financiers
- 44) La garantie des dépôts est un dispositif
- a) de réglementation prudentielle
 - b) de prêt en dernier ressort
 - c) d'indemnisation des déposants en cas de faillite de leur banque
 - d) de dissuasion des paniques bancaires
 - e) à mi-chemin entre le préventif et le curatif
- 45) La réglementation du secteur bancaire est justifiée principalement par
- a) la protection des actionnaires
 - b) la prévention des crises systémiques
 - c) la réduction des profits des banques
 - d) la protection des déposants
- 46) Quand la réglementation du secteur bancaire est justifiée par
- a) la protection des déposants, alors elle est plutôt conçue dans une perspective macroprudentielle
 - b) la prévention des crises systémiques, alors elle est plutôt conçue dans une perspective macroprudentielle
 - c) La justification de la réglementation bancaire n'a aucune incidence sur la nature des instruments qu'elle met en œuvre
- 47) Une réglementation bancaire micro-prudentielle
- a) vise à prévenir les risques individuels des établissements bancaires
 - b) vise à prévenir le risque systémique du secteur bancaire
 - c) repose sur des exigences de fonds propres et de liquidité
 - d) repose sur des exigences de fonds propres modulées en fonction du cycle financier et de la systémicité des établissements
 - e) change la structure des bilans bancaires

48) Une réglementation bancaire macro-prudentielle

- a) vise à prévenir les risques individuels des établissements bancaires
- b) vise à prévenir le risque systémique du secteur bancaire
- c) repose sur des réserves obligatoires à la banque centrale
- d) repose sur des exigences de fonds propres modulées en fonction du cycle financier et de la systémicité des établissements
- e) Change la structure des bilans bancaires

49) Le risque d'insolvabilité au bilan d'une banque est

- a) d'autant moins grand que les fonds propres sont élevés
- b) d'autant moins grand que les fonds propres sont faibles
- c) un risque systématiquement dû à un manque de liquidité
- d) un risque lié à des pertes d'actifs
- e) limité par des exigences prudentielles de fonds propres

50) Le risque d'illiquidité au bilan d'une banque est

- a) un risque d'actif lié à de mauvais investissements
- b) un risque de passif lié à une rupture de liquidité
- c) un risque toujours indépendant du risque d'insolvabilité
- d) un risque réduit par la détention de ressources stables
- e) un risque accru par la détention d'actifs difficiles à vendre

51) Le ratio Cooke était

- a) le premier ratio de fonds propres non pondéré par les risques, recommandé par le Comité de Bâle en 1988
- b) le premier ratio de fonds propres pondéré par les risques, recommandé par le Comité de Bâle en 1988
- c) le premier ratio de fonds propres, recommandé par le Comité de Bâle en 1988, visant à couvrir le risque de crédit
- d) le premier ratio de fonds propres, recommandé par le Comité de Bâle en 1988, visant à couvrir le risque de crédit, les risques de marché, et le risque opérationnel

52) Un ratio de levier

- a) rapporte les fonds propres aux actifs pondérés par les risques
- b) rapporte les actifs pondérés par les risques aux fonds propres
- c) rapporte les fonds propres au total des actifs
- d) plafonne le levier d'actifs

53) Les accords de Bâle 2 signés en 2004 ont

- a) élargi l'assiette de risques à couvrir
- b) redéfini plus strictement les fonds propres
- c) introduit deux ratios de liquidité
- d) ajouté un coussin de conservation portant le seuil du ratio à 10,5%
- e) recommandé d'autoriser les banques à utiliser leurs modèles internes d'évaluation de risques

- 54) Les accords de Bâle 3 signés en 2010 ont
- a) élargi l'assiette de risques à couvrir
 - b) redéfini plus strictement les fonds propres
 - c) introduit deux ratios de liquidité
 - d) ajouté un coussin de conservation portant le seuil du ratio à 10,5%
 - e) introduit un ratio de levier
 - f) recommandé d'autoriser les banques à utiliser leurs modèles internes d'évaluation de risques
- 55) Un ratio de liquidité consiste à
- a) exiger des banques qu'elles aient suffisamment de ressources stables en proportion de leurs engagements stables
 - b) exiger des banques qu'elles aient suffisamment de fonds propres
 - c) exiger des banques qu'elles aient suffisamment d'actifs liquides de haute qualité
 - d) empêcher les banques de transformer les dépôts en crédits
- 56) Un coussin contracyclique est
- a) Un instrument permettant d'augmenter l'exigence de fonds propres quand le volume de crédit augmente relativement au PIB
 - b) Un instrument macroprudentiel
 - c) Un instrument microprudentiel
 - d) Un coussin supplémentaire de 2,5% de fonds propres qui s'applique tout le temps
 - e) Un coussin additionnel de fonds propres compris entre 0 et 2,5% fixé en fonction du cycle financier
- 57) Une surcharge systémique est
- a) une taille excessive de bilan bancaire que les superviseurs sanctionnent
 - b) un coussin de fonds propres supplémentaires établi en fonction d'un score de systémicité
 - c) une exigence de fonds propres ajustée au cycle financier
 - d) une exigence de fonds propres supplémentaire qui peut aller jusqu'à +3,5 points de % de fonds propres pour renforcer la résilience des banques systémiques
 - e) une exigence qui s'applique aux 25 banques systémiques listées par le *Financial Stability Board*
- 58) Le « mécanisme de supervision unique » (MSU) est
- a) un dispositif issu de Bâle 3
 - b) le premier volet de l'Union bancaire, entré en vigueur en novembre 2014
 - c) un dispositif qui confie la supervision de toutes les banques de l'Union européenne à la Banque centrale européenne
 - d) un dispositif qui confie, au Conseil européen du risque systémique, la supervision des banques d'importance de la zone euro
- 59) Qu'est-ce que Bâle III n'exige pas ?
- a) Un renforcement de la qualité des fonds propres
 - b) Un renforcement de la quantité de fonds propres
 - c) La limitation de la taille des bilans bancaires
 - d) L'introduction de ratios de liquidité
 - e) La réduction de la concentration du secteur bancaire
 - f) La décarbonation des bilans bancaires

60) La régulation bancaire commence à prendre en compte le risque climatique grâce à

- a) des exigences de reporting extra-financier
- b) des coussins climatiques de fonds propres
- c) des interdictions de financer le secteur du charbon
- d) des stress-tests intégrant le risque climatique
- e) un dispositif de défaillance des actifs carbonés